



**Pôle Animation, Jeunesse,  
Sports et Vie Associative**

**COMMISSION SPORTS ET JEUNESSE**  
**Compte-rendu de la réunion du lundi 11 janvier 2016 A 18H00**  
**Hôtel de Ville**

**ORDRE DU JOUR**

**Service développement des pratiques sportives**

1. Subvention à l'association Marathon.
2. Subventions de l'évènementiel sportif autour des disciplines de l'athlétisme.
3. Point d'information : Situation dans les piscines.

---

**Etaient présents, sous la présidence de** : Monsieur Belkhir BELHADDAD, Adjoint au Maire

- Monsieur Jacques TRON, Adjoint au Maire.
- Madame Marie RIBLET, Conseillère Déléguée.
- Monsieur Yves WENDLING, Conseiller municipal.
- Monsieur Daniel PLANCHETTE, Conseiller municipal.
- Monsieur Patrice NZIHOU, Adjoint au Maire.
- Monsieur Thierry ROCHEL, Directeur du pôle Animation, Jeunesse, Sports et Vie Associative.
- Madame Martine GAULARD, Chef du service Développement des Pratiques Sportives.
- Monsieur Dominique ABEL, Chef du service Equipements Sportifs.

**Etaient excusé(e)s/absent(e)s** :

- Madame Margaud ANTOINE-FABRY, Adjointe au Maire.
- Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire.
- Madame Caroline AUDOUY, Conseillère municipale.
- Madame Patricia ARNOLD, Conseillère municipale.

Monsieur Belkhir BELHADDAD, Président, ouvre la séance à 18h00 en excusant les membres ne pouvant être présents.

## **Point 1 : Subvention à l'association Marathon**

Il est rappelé que la 6<sup>ème</sup> édition du Marathon-Metz-Mirabelle s'est déroulée le 11 octobre 2015 et a recueilli à nouveau de nombreux témoignages de satisfaction, tant de la part des participants que des différents acteurs impliqués.

Le niveau de participation se maintient à un niveau élevé, et même progresse encore avec un total de 6628 inscrits aux différentes courses. Plusieurs de ces courses sont sur une tendance à la hausse, notamment les courses UEM pour les enfants, et les marathons-relais. On signalera en particulier l'engouement suscité par ces derniers : 500 équipes étaient au départ du marathon-relais à 4, et, plus significatif encore, le nouveau marathon-relais par équipe de 2, a très vite fait le plein des inscrits, avec 150 équipes présentes au départ. Cette dernière édition du Marathon-Metz-Mirabelle a donc su exploiter les enseignements tirés de la précédente édition qui avait accueilli le Championnat de France, et capitaliser sur le succès de celle-ci.

L'attractivité et le rayonnement de l'épreuve messine sont aujourd'hui patents. Si les coureurs issus de la région restent encore les plus nombreux, les participations extérieures à celle-ci sont significatives: ainsi 72 départements et 19 pays étaient représentés le 11 octobre.

Le public a lui aussi répondu présent, confirmant le Marathon-Metz-Mirabelle comme un rendez-vous populaire, aujourd'hui bien ancré dans le paysage des animations sportives locales.

Les partenaires privés ou institutionnels restent fidèles à leur engagement auprès des organisateurs, et apportent un appoint financier ou en nature qui permet de toujours proposer une excellente qualité de prestations. L'intérêt des entreprises locales se manifeste aussi, et de plus en plus, au travers des équipes qu'elles font participer aux différentes courses : 150 entreprises ont fait ce choix en 2015.

Comme chaque année, il faut mentionner la part importante que prennent les communes voisines traversées par le marathon, qui mettent à disposition moyens techniques et humains pour contribuer à la belle qualité du parcours, jalonné et rythmé par de multiples animations assurées par des groupes de musique.

Enfin, plus de 700 bénévoles ont participé en amont, comme durant l'évènement, à son organisation. Ils sont non seulement un rouage essentiel de la mise en œuvre de la manifestation, mais assurent également une chaleureuse ambiance, qui est unanimement relevée comme l'une des caractéristiques du Marathon messin.

La prochaine et 7<sup>ème</sup> édition du Marathon-Metz-Mirabelle aura lieu le dimanche 9 octobre 2016, avec un tracé aujourd'hui stabilisé, offrant la découverte aussi bien des rues et places messines que des voies et rues des territoires environnants. Le village, installé place de la République, restera le centre névralgique et d'animation et accueillera les arrivées des courses. Le parcours du Marathon, mais aussi des autres courses, fera l'objet d'une attention toujours importante en terme d'animations musicales, pour garder son caractère festif à l'évènement. Enfin, et comme tous les ans, une dimension solidaire sera donnée à la manifestation, par l'attribution d'une aide financière à une association à caractère social,

prélevée sur les inscriptions ; cela fut le cas en 2015 avec l'association de soutien aux enfants hospitalisés « RAFAEL Lorraine ».

Sur le plan financier, l'opération 2015 s'est clôturée à l'équilibre, à hauteur de 671 598 €. Le budget pour 2016 est estimé à 663 600 €, avec une participation attendue de la Région à hauteur de 50 000 €. Il est proposé de soutenir cette opération à hauteur de **125 000 €** pour la Ville de Metz (ce montant était de 140 000 € en 2015).

La Commission se prononce en faveur de cette proposition.

*Proposition de rapporteur : Monsieur Jacques TRON*

.....

## **Point 2 : Subventions de l'évènementiel sportif autour des disciplines de l'athlétisme**

Madame Martine GAULARD présente ce point.

Il est indiqué que la stratégie événementielle qui accompagne le développement d'un pôle d'athlétisme et qui constitue l'un des axes forts de la politique sportive messine, s'articule autour de 3 temps forts tournés vers les courses urbaines, le meeting international Indoor et la course nature de la Ville de Metz.

Les espaces naturels mais également les infrastructures comme l'ANNEAU, dont dispose la ville, permettent de développer l'athlétisme tant sur le plan du haut niveau en accueillant des athlètes pour leur entraînement notamment mais également en offrant un lieu de pratique pour tous les messins et les jeunes dès l'école primaire. Cet outil performant au service de la pratique de toutes les disciplines de l'athlétisme est chaque année le site de prédilection du meeting indoor.

Dans cet esprit, la ville propose de soutenir, au cours de l'année 2016, les manifestations suivantes :

- Le 8<sup>ème</sup> meeting international d'athlétisme « METZ MOSELLE ATHLELOR INDOOR » organisé par Athlétisme Metz Métropole le 21 février 2016 à l'Anneau au Complexe Sportif des Hauts de Blémont. Ce meeting qui se classe 13<sup>ème</sup> au niveau mondial et qui accueillera près de 250 athlètes de niveau régional, national et international, est devenu depuis 2014 le premier meeting indoor français. Cette compétition est organisée depuis 2009 et attire un public toujours plus nombreux. Après avoir eu la présence du Champion Olympique Renaud LAVILLENIE en 2013, du recordman de France des 100 et 200 mètres Christophe LEMAITRE en 2014, c'est la légende du demi-fond mondial, l'américain Bernard LAGAT qui a battu à Metz en 2015 le record du monde des plus de 40 ans sur 3000 mètres. Pour se maintenir dans la hiérarchie, le club souhaite présenter un plateau sportif de tout premier ordre avec la présence à Metz d'une grande partie de la délégation française d'athlétisme qui s'est illustrée cet été lors des Championnats du Monde à Pékin. Une dizaine d'épreuves sont prévues au programme avec des séries comme le 60 mètres, le 60 mètres haies, le 400 mètres, le 800 mètres, le saut à la perche, le 1 000 mètres, le 2 000 mètres, du triple saut, etc.). Cet évènement sportif promet ainsi un spectacle athlétique de très haut niveau et un grand moment de sport. (40 000 €).

- La 5<sup>ème</sup> édition de la course « La Messine » organisée par la section loisirs du club Athlétisme Metz Métropole le 1er mai 2016 et uniquement réservée aux femmes dont les objectifs seront de promouvoir la féminisation de la course à pied et de sensibiliser le public à la lutte contre le cancer du sein. Fort de son succès, la manifestation organisée Place de la République, a pour objectif sur cette édition 2016 d'accueillir 10 000 participantes pour perpétuer la très grande vague rose initiée en 2012. Cette 5<sup>ème</sup> édition de La Messine sera l'occasion renouveler la "Baby Messine" pour les enfants de moins de 4 ans sur un parcours de 500 m sur l'Esplanade, l'accueil des personnes à mobilité réduite avec un accompagnateur, le "Challenge Mère/Fille. L'intégralité des fonds recueillis seront reversés au bénéfice de la Ligue contre le Cancer. (4 000 €).

- La 12<sup>ème</sup> édition de la course nature de la Ville de Metz prévue les 11 et 12 juin 2016 et organisée par la section loisirs du club Athlétisme Metz Métropole en partenariat avec les associations Metz Diabète et l'association Docteur Sourire. Le Mont St Quentin a été choisi pour ce "Trail" car c'est le point culminant de l'Agglomération Messine et il met en valeur Metz. Le départ sera donné de Plappeville et diverses communes seront traversées, telles que : Plappeville, Lessy, le Ban St Martin, Lorry les Metz, etc. Les organisateurs attendent pour cette nouvelle édition plus de 1 500 participants (tous les publics, notamment les familles) sur 7 épreuves avec de nouveaux parcours. Des animations périphériques seront également proposées sur le site avec des ateliers de sensibilisation au sport-santé, des animations pour les enfants, des exposants et artisans locaux, etc. (3 000 €).

En conséquence, il est proposé d'attribuer au club organisateur de ces différents événements sportifs des subventions pour un montant total de **47 000 €**.

La Commission se prononce en faveur de ces propositions.

*Proposition de rapporteur : Monsieur Belkhir BELHADDAD*

.....

### **Point d'information : Situation dans les piscines**

Monsieur Dominique ABEL présente ce point.

#### **-Le contrat de performance énergétique : historique des travaux réalisés et planification :**

C'est le groupement COFELY/CARI/MARIOTTI qui a été retenu dans le cadre du Contrat de Performance Energétique. Ce contrat prévoit également l'exploitation sur une période de 8 ans avec des objectifs de performance.

Le budget global consacré à la part travaux s'est élevé à 8,4 M€ TTC.

La Ville de Metz a fait le choix de réaliser les travaux sur les quatre piscines en alternance afin de permettre aux différents usagers d'avoir accès à deux piscines tout au long de la période de travaux.

#### **-Piscine Olympique Lothaire, 44 rue Lothaire :**

Pourquoi la piscine Lothaire en premier ?

La fermeture de la piscine Lothaire au 1er juin prochain répondait à un impératif de sécurité : le toit de la piscine Lothaire était dans un état dégradé qui nécessitait une intervention à court terme. Nous avons d'ailleurs, depuis six mois, été contraints de fermer la pataugeoire de l'établissement. Le reste de la toiture ne pose pas problème à ce jour, mais il était exclu d'envisager une nouvelle saison d'hiver dans ces conditions, la probabilité d'une dégradation au droit du bassin principal pendant une période de neige ou de grand froid ne pouvant être écartée.

Elle a fermé ses portes du 1er juin 2013 au 03 juin 2014.

**-Travaux réalisés pour les plus importants :**

- le remplacement des centrales de traitement d'air par des centrales thermodynamiques et à modulation d'air neuf,
- le remplacement du système de diffusion d'air,
- le remplacement du principe de traitement d'eau par le renouvellement complet du réseau hydraulique et de la filtration,
- l'isolation thermique de la toiture du hall bassin, de l'accueil, et la réfection de la façade du hall bassin afin d'améliorer l'étanchéité à l'air et le confort visuel des usagers,
- la mise en place d'un mur solaire en façade sud pour préchauffer l'air,
- la mise en place d'une voûte zénithale et d'un nouvel éclairage,
- la rénovation complète du hall d'accueil,
- la réalisation d'une Gestion Technique du Bâtiment pour le suivi permanent des performances énergétiques
- l'amélioration de l'accessibilité en intégrant tous les types d'handicap (PMR, malvoyants et malentendants).

**-Problèmes liés à la qualité de l'air :**

Dès le mois de décembre 2014 (le 03/12/2014), il a été demandé à COFELY de mettre en place les actions nécessaires afin d'améliorer les conditions de confort des usagers et des personnels MNS, de nombreuses plaintes concernant la qualité de l'air ayant été enregistrées (Maux de gorge, picotements permanents...).

Synthèse des actions réalisées :

- Expertise en interne réalisée le 10/12/2014,
- Mise en place d'un déchloramineur sur le grand bassin, le 24/12/2014,
- Mise en place de capteurs CO<sub>2</sub>,
- Mesures du taux d'air neuf,
- mesures du taux de chloramine dans l'air,
- vérification des produits de désinfection utilisés pour le nettoyage des plages et de la compatibilité avec la chaîne de traitement au chlore,
- test fumigène pour vérification du fonctionnement de la ventilation, réalisé le 17/12/2014,
- mesures des débits d'air neuf et réglage du taux.
- remplacement de pompes...

Le 23/12/2014, IRH Ingénieur Conseil est intervenu à la demande de COFELY afin d'évaluer la concentration en THM et chloramines. Les mesures effectuées sont inférieures aux seuils réglementaires sauf en ce qui concerne les mesures de l'exposition aux chloramines qui sont légèrement supérieures à la réglementation (0,563 pour une limite à 0,5 mg/m<sup>3</sup>). La mise en place du déchloramineur a réduit ce taux.

Le 03 février 2015, 8 MNS se sont rendus à la Médecine du Travail afin de dénoncer les problèmes de santé qu'ils rencontrent liés à la mauvaise qualité de l'air. Le collectif des MNS a alerté le DGS sur la mise en place éventuelle de leur droit de retrait si la situation ne devait pas s'améliorer.

Le 05 mars 2015 un nouveau test fumigène est organisé par COFELY. A l'issue de ce test il

est constaté un mauvais brassage et une évacuation lente des fumées. La gaine SINTRA est mise en cause. Le constructeur de gaine SINTRA préconise le 16/03/2015 des actions correctives sur la gaine afin d'augmenter la pression (mise en place de bouchons).

Le 09 avril 2015, IRH rend son rapport d'essai suite aux mesures effectuées le 09/03/2015 : les seuils relevés sont inférieurs aux seuils réglementaires. Par contre ces mesures sont contestables, du fait de la faible fréquentation le jour des mesures.

Un carnet de liaison est mis en place afin de suivre le ressenti des agents.

Le ressenti des agents étant non satisfaisant, il est demandé à COFELY la mise en place d'un taux d'air neuf à 100% jusqu'au retour d'une qualité d'air acceptable à compter du 13/04/2015.

Durant l'été pas de ressentis non satisfaisants du fait de l'ouverture des portes d'accès à l'extérieur.

Depuis septembre/octobre 2015, nouvelles plaintes des personnels MNS et des usagers.

Les MNS exercent leur droit de retrait les 14 et 15 octobre 2015.

Une reprise de travail est validée par le CHS le 15/10/2015.

Le SDIS est intervenu le vendredi 16 octobre pour effectuer des analyses de l'air : rien d'anormal, notamment par rapport à une exposition au chlore, n'a été décelé.

Les conditions de travail des personnels MNS ne s'améliorant pas et suite à une nouvelle fermeture technique, Monsieur le Maire et Monsieur BELHADDAD ont pris la décision de fermer la piscine le 03 novembre 2015, jusqu'à nouvel ordre.

Le 04 novembre 2015 COFELY a été mis en demeure de mettre en œuvre toutes les actions nécessaires afin de garantir le confort et les performances énergétiques prévus au marché.

Le 18 novembre 2015, COFELY proposait des solutions techniques suite aux préconisations du BET ETHIS CONSEIL, missionné par ses soins.

Parallèlement la Ville de Mets s'est adjoint le concours du bureau ASSIST pour une expertise, d'une part des installations existantes et d'autre part des solutions proposées par COFELY.

Plusieurs réunions se sont tenues avec COFELY, ASSIST, EPURE INGERNIERIE (AMO VdM) et la SAREMM (mandataire de la VdM quant au suivi des travaux) afin d'échanger sur les travaux en cours ou à réaliser.

#### **-A ce jour les travaux en cours sont les suivants :**

##### 1) Au niveau du traitement de l'eau :

- Intervention sur les goulottes de plage :
- \* réalisation de carottages supplémentaires permettant d'optimiser l'écoulement des eaux de débordement et d'évacuer les chloramines en surface,
- \* création d'un 3ème réseau d'évacuation des avaloirs existants sous-bassin afin de soulager les réseaux existants,
- \* installation de nouveaux siphons de plage pour une meilleure évacuation des eaux de lavage des plages et éviter les mélanges entre eaux de lavage et eau de bassin,
- Dépose et repose des carrelages en bord de bassin afin de refaire l'étanchéité des plages,
- Modification de l'aspiration des pompes de filtration des bacs tampon et mise en place de nouvelles pompes avec variateur de vitesse,
- Modification hydraulique du circuit de rinçage des filtres,
- Vérification de la masse filtrante des filtres, vérification des vitesses de filtration et désinfection intégrale des filtres.

##### 2) Au niveau du traitement de l'air

- Mise en place d'une reprise/extraction en partie basse afin d'augmenter le volume d'air neuf dans le hall bassin (+ 20 000 m<sup>3</sup>/h à 1m/s)

### 3) Tests (mesures d'air et de chloramines)

- Les tests seront réalisés à l'issue des travaux selon deux protocoles :
- Sans présence de public,
- En situation réelle, avec présence de public sur la base de 400 à 500 entrées.

L'ordre du jour étant épuisé, la Président de la Commission lève la séance à 20h30.

Le Président  
de la Commission

Belkhir BELHADDAD